



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du
Vendredi 5 juin 2026 à 18 h 30

Nombre d'élus en exercice :
19

Nombre d'élus présents :
16

Nombre d'élus absents :
3

Le 5 juin 2026, à 18 heures 30 minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Furdenheim en séance ordinaire, légalement convoqué en date du 28 mai 2026, sous la présidence de M. Jacques WURTZ, Maire.

Présents : Rémy BANGRATZ, Céline BARTH, Jean-Philippe BRUMPTER, Magali CHAUSSIN, Laure DOLLINGER, Sylvie DOTT, Viviane FUNFROCK, Gérard GAUTIER, Cathie GOETTER, Guillaume GROSSKOST, Carine HARTMANN, Aurélie MOSER, Marc RETTIG, Pierre ROTH, Aliénor WARIN, Jacques WURTZ.

Absent et excusé : Jean-Daniel BARTH (pouvoir à Jacques WURTZ), Guy-Pierre SCHWARTZ (pouvoir à Cathie GOETTER), Nicolas SIEGENTHALER (pouvoir à Sylvie DOTT).

Secrétaire de séance : Bérénice CLIVET.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de la séance du 21 mai 2026, est approuvé à 18 voix pour et 1 abstention (Carine HARTMANN).

2. Désignation des délégués en vue de l'élection des sénateurs

***VU** le code électoral ;*

***VU** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;*

***VU** l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;*

***VU** l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;*

***CONSIDERANT** qu'il convient de désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants ;*

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. GAUTIER Gérard, ROTH Pierre et Mmes MOSER Aurélie et WARIN Aliénor. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

1 liste déposée et enregistrée :

1. Liste composée de Mme DOTT Sylvie, M. ROTH Pierre, Mme GOETTER Cathie, M. WURTZ Jacques et Mme MOSER Aurélie en tant que titulaires et M. RETTIG Marc, Mme HARTMANN Carine et M. SCHWARTZ Guy-Pierre en tant que suppléants

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **19**
- bulletins blancs ou nuls : **0**
- suffrages exprimés : **19**

A obtenu :

- Liste 1 : **19 voix**

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste 1 : 5 sièges + 3 suppléants**

3. Attribution des noms de rues du lotissement Altenweg II

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer un nom à chacune des voies desservant les parcelles du lotissement Altenweg II nouvellement créé ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte les dénominations :

- « **rue Sarah Balzer** » pour la voie reliant la rue Cathy Fleury et la rue Robert Busnel,
- « **rue Sébastien Loeb** » pour la voie reliant la rue du Stade et la rue de l'Etang ;

CHARGE M. le maire de procéder à l'enregistrement dans la base adresse nationale et à informer les administrés de cette dénomination.

4. Questions diverses

Fin de la séance à 19 h 00.

**La secrétaire de séance,
Bérénice CLIVET**

**Le Maire,
Jacques WURTZ**